

Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE)

Volet 2 : la diversification et la consolidation sur les marchés
hors Québec

Pas à pas

Dépôt d'une demande via clicSÉQUR - Entreprises

Avril 2026

Le présent document a été produit par Investissement Québec en collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

1. Table des matières

1.	Table des matières	2
2.	Authentification clicSÉQUR – Entreprises	3
3.	Écran d'accueil	4
a.	Sélection du besoin	4
b.	Sélection de l'administrateur du programme	4
4.	Création d'une nouvelle demande d'aide financière	5
a.	Choix du programme	5
b.	Sélection du type de demande	6
c.	Termes et conditions	7
5.	Remplissage du formulaire	12
a.	Section Identification de l'entreprise	12
b.	Section Portrait de l'entreprise	16
c.	Section Objet de la demande	20
d.	Détail des activités	23
i.	Élaboration d'un diagnostic, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie visant l'exportation	23
ii.	Acquisition de connaissances en développement de marchés hors Québec (accompagnement)	24
iii.	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing, dont une stratégie numérique, pour les marchés étrangers	25
iv.	Obtention d'une homologation, d'une conformité ou d'une certification, dont toute certification environnementale, répondant aux exigences d'un marché hors Québec	26
v.	Embauche d'une représentante ou d'un représentant commercial sur un marché hors Québec	27
vi.	Exposition à un événement commercial hors Québec	28
vii.	Réalisation d'une étude d'un marché hors Québec	30
e.	Section Financement du projet	30
f.	Section Retombées potentielles	32
g.	Section Documents	33
h.	Section Aperçu de la demande	35
i.	Section Déclaration	35

2. Authentification clicSÉQR – Entreprises

Si l'entreprise n'est pas inscrite à **clicSÉQR – Entreprises** ou si le représentant n'a pas de code utilisateur, vous reporter à la rubrique « [Comment inscrire une entreprise à clicSÉQR?](#) ».

L'inscription à **clicSÉQR express** ne permet pas à l'entreprise de déposer de demande dans le cadre des programmes dont Investissement Québec est mandataire. Seul un accès **clicSÉQR – Entreprises** permet de le faire.

Inscrire votre code d'utilisateur clicSÉQR.

En cliquant sur Continuer, un mot de passe vous sera demandé.

[Nous joindre](#)

25 mars 2025

Authentification de l'utilisateur

Saisie des données d'identification

Vous êtes maintenant à la page d'authentification de **clicSÉQR** destinée aux **entreprises**.

Assurez-vous que votre ordinateur a la **configuration nécessaire** pour vous permettre d'utiliser les services **clicSÉQR**.

Une fois authentifié, vous serez redirigé vers le site du ministère ou de l'organisme suivant : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie/Investissement Québec.

* Champ obligatoire

Code d'utilisateur*

(7 lettres et chiffres) [J'ai oublié mon code utilisateur](#)

[Continuer](#)

Pas de code d'utilisateur ?

Si vous n'avez pas déjà un code d'utilisateur : [? Inscrivez-vous !](#)

pour ouvrir un compte clicSÉQR - Entreprises

3. Écran d'accueil

a. Sélection du besoin

 Obtenir du financement Aide financière <p>Divers programmes d'aide financière soutiennent les entreprises dans la poursuite ou l'accroissement de leurs activités.</p>	 Mesures fiscales Obtenir des attestations pour le crédit d'impôt pour le design <p>Le Ministère est responsable de la délivrance des attestations relativement au crédit d'impôt pour le design.</p>
 S'améliorer S'améliorer <p>Accéder à des outils d'évaluation de la maturité numérique, de même qu'à des outils d'aide au diagnostic d'entreprises en contexte d'accompagnement-conseil de transformation numérique</p>	 Se conformer Application des lois et reddition de compte <p>Cette section permet aux coopératives de transmettre leur rapport annuel et leur déclaration annuelle RIC. Elle permet également aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux villes participant au programme Accès entreprise Québec ou aux Fonds locaux d'investissement d'effectuer leur reddition de comptes. Cette section permet aussi aux entreprises accompagnées dans le cadre d'un projet OTN de déclarer leurs indicateurs de performance.</p>

b. Sélection de l'administrateur du programme

 Programmes et mesures d'aides financières du Ministère <p>Le Ministère élabore et met en œuvre divers programmes d'aide financière et mesures fiscales qui visent à soutenir les entreprises et les organismes de recherche dans la poursuite ou l'accroissement de leurs activités.</p>	 Programmes et mesures d'aides financières d'Investissement Québec <p>Investissement Québec offre plusieurs produits financiers adaptés aux divers besoins des entreprises et des OBNL.</p>
---	---

4. Création d'une nouvelle demande d'aide financière

Note : les informations suivantes sont visibles dès l'ouverture du Portail client :

1. Prénom et nom du répondant autorisé qui remplit le formulaire.
2. Numéro d'entreprise du Québec (NEQ), tel qu'inscrit au Registre des entreprises du Québec (REQ)
3. Nom légal de l'entreprise, tel qu'inscrit au Registre des entreprises du Québec (REQ)

Il est de la responsabilité du répondant autorisé de s'assurer que l'information est valide et que le statut de l'entreprise requérante (NEQ) est **toujours actif auprès du REQ**. Plusieurs causes peuvent entraîner la radiation du NEQ d'une entreprise en activité : fusion, acquisition, etc.

Qu Québec Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PTL - Portail de services en ligne

1

Identification de l'entreprise

2 Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

3 Nom légal

Mes demandes

Qv Aller Actions v

+ Nouvelle demande

a. Choix du programme

Démarrer un formulaire de demande

Services et produits

Type de produits et des services

Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE) - volets 1, 2 et 3
Ce programme appuie les projets liés au développement et à la diversification de marchés étrangers.

Programme ESSOR - contribution financière non remboursable (CFNR)
Volet 1: Appui à la concrétisation de projets d'investissement (études de faisabilité et diagnostic numérique). Ce volet a pour objectif d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)
Ce programme appuie des projets d'acquisition, construction ou rénovation de bâtiments à vocation commerciale ou industrielle.

Annuler

b. Sélection du type de demande

Démarrer un formulaire de demande

✓ Services et produits ● **Type de demande** ● Aperçu du type de demande ● Termes et conditions

Type de produit ou de service
Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE) - volets 1, 2 et 3

Produits et services

Avant de poursuivre

Avez-vous rempli le [formulaire de préqualification](#)?

Le formulaire de préqualification est une étape importante afin de vérifier si votre projet répond aux critères d'admissibilité, étant donné que certains critères ont changé. Cette vérification ne peut en aucun cas être interprétée comme une autorisation d'aide financière.

Avez-vous votre [trousse client](#) sous la main ?

Afin de bien vous préparer et faciliter le processus de dépôt de votre demande d'aide financière, nous avons mis à votre disposition une trousse client qui contient tous les renseignements nécessaires, incluant un outil « **PAS-à-PAS** » pour vous aider à naviguer à travers les pages du formulaire en ligne, ainsi qu'un **Guide de présentation des demandes** contenant la liste des documents obligatoires pour que votre demande soit conforme.

Notez que si l'un des documents obligatoires est absent, il sera impossible de transmettre le formulaire. De plus, l'omission de l'un des documents obligatoires additionnels selon la situation de votre entreprise pourrait entraîner le refus de la demande dès la réception du formulaire.

États des volets au programme

- ✗ Fermé – Volet 1 - Renforcement de la capacité des PME à commercialiser leurs P/S sur le marché québécois
- ✓ Ouvert – Volet 2 - Diversification et consolidation sur les marchés hors Québec
- ✓ Ouvert – Volet 3 - Accompagnement spécifique des entreprises à fort potentiel de croissance sur les marchés internationaux

*** Quel type de demande présentez-vous?**

Suivant >

*** Quel type de demande présentez-vous?**

Volet 2 - Diversification et consolidation sur les marchés hors Québec

Type de demande
Clientèle admissible

Ce volet s'adresse aux entreprises québécoises ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1M\$ et inférieur ou égal à 50M\$ et qui souhaitent consolider et diversifier leurs marchés hors Québec.

Type de demande

Ce formulaire permet de faire une demande d'aide financière pour toute activité admissible au volet 2 du Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE) visant la diversification et la consolidation sur les marchés hors Québec.

Une demande d'aide financière est un projet d'entreprise composé d'activités et de dépenses qui doit être réalisé sur un horizon de 12 mois. Le projet doit être en lien avec les objectifs du programme PSCE, selon les différents volets, tout en étant cohérent avec le plan d'affaires de l'entreprise.

Un projet équivaut à une demande d'aide financière, aucun chevauchement ou répétition ne seront autorisés.

[← Précédent](#) [Annuler](#) [Suivant >](#)

c. Termes et conditions

Termes et conditions

Services et produits Type de demande Aperçu du type de demande Termes et conditions

Termes et conditions

Important

Avant de remplir le présent formulaire, consulter la [trousse client](#) afin de bien vous préparer. Pour plus d'information et obtenir l'aide d'un conseiller d'Investissement Québec, nous vous invitons à composer sans frais le [1 844 474-6367](tel:18444746367) de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

Critères généraux d'admissibilité de la clientèle

L'entreprise **est** dans l'une des situations suivantes :

- Une entreprise à but lucratif légalement constituée en vertu des lois du gouvernement du Québec ou du Canada.
- Un OBNL d'économie sociale au sens de la Loi sur l'économie sociale (RLRQ, chapitre E 1.1.1) dont la viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques de la dernière année financière.
- Une coopérative non financière constituée en vertu de la Loi sur les coopératives (RLRQ, chapitre C-67.2) ou de la Loi canadienne sur les coopératives (L.C. 1998, ch. 1).

L'entreprise **est** immatriculée au Québec, et ce, peu importe sa loi constitutive (du Québec ou d'ailleurs), a un établissement au Québec et y exerce activement une activité.

L'entreprise **n'est pas** dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

- L'entreprise est une société d'État ou une société contrôlée directement ou indirectement par un gouvernement (municipal, provincial, fédéral ou étranger), une entité municipale ou des entreprises
- L'entreprise est détenue majoritairement par une société d'État;
- L'entreprise est sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (L.R.C. (1985), chapitre C-36) ou de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.R.C. (1985), chapitre B-3).

L'entreprise **n'exerce pas** ses activités principales dans l'un des secteurs suivants:

- Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11)
- Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21)
- Services publics (SCIAN 22)
- Construction (SCIAN 23)
- Commerce de détail (SCIAN 44-45), sauf si l'entreprise respecte ces quatre critères :
 - Elle a un chiffre d'affaires de 5 M\$ ou plus;
 - Elle réalise des activités de préproduction (développement de produits);
 - Elle réalise des activités de postproduction (commercialisation, marketing et distribution);
 - Elle a son siège social au Québec;
- Radiotélévision (SCIAN 516);
- Services de télécommunications (SCIAN 517);
- Finance et assurances (SCIAN 52);
- Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53);
- Gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55);
- Services administratifs et services de soutien (SCIAN 561);
- Services d'enseignement (SCIAN 61);
- Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62);
- Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71);
- Services d'hébergement et de restauration (SCIAN 72);
- Autres services (sauf les administrations publiques) (SCIAN 81);
- Administration publique (SCIAN 91).

L'entreprise **n'œuvre pas** principalement dans un domaine d'affaires portant sur (voir le Guide de présentation des demandes pour plus de détails) :

- La production ou distribution d'armes controversées ;
- L'exploration, l'extraction, le forage, la production et le raffinage liés aux énergies fossiles, telles que le pétrole et le charbon thermique, à l'exception d'activités visant une transition vers une économie sobre en carbone;
- L'exploitation des jeux de hasard et d'argent, par exemple les casinos, les salles de bingos, les terminaux de jeux de hasard;
- L'exploitation des jeux violents, des sports de combat impliquant toutes espèces vivantes, les courses ou autres activités similaires;
- L'exploitation sexuelle, par exemple : un bar érotique, une agence d'escortes, un salon de massage érotique ou un club échangiste; la production de matériel pornographique;
- La production, la vente et les services liés à la consommation de tabac ou de drogues, à l'exception des interventions liées au cannabis et au chanvre industriel concernant les produits de grade pharmaceutique homologués par Santé Canada ou leurs ingrédients, les activités de recherche et de développement autorisées par Santé Canada ainsi que les produits médicaux de chanvre industriel non homologués par Santé Canada.

L'entreprise **s'est conformée** au processus de francisation en vertu de la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11).

- Sont assujetties les entreprises qui comptent, au Québec, 25 employés ou pdurant une période de 6 mois
- L'entreprise assujettie doit:
 - Détenir un certificat de francisation ou, si elle ne détient pas encore ce certificat, doit détenir l'un des documents valides et émis par l'Office québécois de la langue française (OQLF) suivants: une attestation d'inscription à l'OQLF, un accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique, ou encore, une attestation d'application à un programme de francisation;
 - Ne pas être inscrite sur la Liste des entreprises non conformes au processus de francisation, publiée sur le site web de l'OQLF.
 - Si l'entreprise a un site web, une version française doit être accessible.

L'entreprise **n'est pas** dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

- L'entreprise est inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), incluant ses sous-traitants, inscrits au RENA, prévus pour la réalisation de travaux dans le cadre du projet.
- L'entreprise est en défaut ou a fait de respecter ses obligations en lien avec une intervention financière antérieure par la ministre ou un organisme du gouvernement du Québec au cours des deux (2) années précédant la demande d'aide financière.

J'ai lu et j'accepte les critères. 5

Critères spécifiques au programme d'admissibilité, de sélection et d'analyse de la demande

Pour être admissible au volet 2 du Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE):

L'entreprise a un chiffre d'affaires supérieur à 1 M\$ et inférieur ou égal à 50 M\$.

L'entreprise ne peut déposer qu'une seule demande d'aide financière par année financière pour l'ensemble des volets du programme. Advenant que la demande soit refusée par Investissement Québec ou retirée par l'entreprise, cette dernière pourra déposer une nouvelle demande d'aide financière dans l'un ou l'autre des volets.

Le projet soumis par l'entreprise comprend des activités admissibles, lesquelles devront être réalisées sur une période maximale et continue de douze mois.

- Les dépenses liées directement à la réalisation de ces activités devront être engagées après la date de transmission de la présente demande à Investissement Québec pour être considérées comme admissibles pour le calcul du montant de l'aide financière.
- Les dépenses liées à la location d'un espace d'exposition peuvent avoir été engagées avant la date de transmission de la demande et tout de même être considérées comme admissibles, dans la mesure où le salon commercial a lieu durant la période de réalisation du projet.

Activité d'embauche d'une représentante ou d'un représentant commercial:

- Maximum d'une (1) embauche par entreprise pour toute la durée du programme.
- Si vous avez déjà profité du programme PSCE pour cette activité depuis le 15 jan 2026 2025, vous ne pouvez plus présenter de demande pour cette dépense.
- Si vous n'avez pas déjà obtenu d'aide pour l'activité d'embauche, vous devez indiquer la date d'embauche prévue au formulaire au moment du dépôt de la demande et joindre la description de poste et le curriculum vitae (cv) du candidat.

Toute demande d'aide financière, soumise par l'entreprise, fera l'objet d'une analyse rigoureuse comprenant une appréciation des critères suivants :

- La pertinence du projet par rapport au modèle d'affaires de l'entreprise.
- La capacité de l'entreprise à réaliser le projet en matière de ressources financières et humaines.
- La situation de l'entreprise, permettant de considérer si l'aide financière est un facteur déterminant dans la décision de réaliser le projet.
- Les retombées potentielles du projet au Québec en matière d'emplois et d'investissements.
- Les priorités gouvernementales établies en matière d'exportation, le cas échéant.
- L'écoresponsabilité du projet, le cas échéant.

J'ai lu et j'accepte les critères. es

Autres conditions

Les actionnaires, administrateurs et principaux gestionnaires de l'entreprise doivent avoir des comportements d'ordre éthique non susceptibles de tenir, même par association, l'image d'intégrité et de probité d'Investissement Québec.

IQ et le ministère se réservent le droit de refuser d'accorder une aide financière ou de cesser de lui verser cette aide financière si le demandeur ou le bénéficiaire ne satisfait pas aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'un bénéficiaire d'une aide financière versée à même des fonds publics.

De plus, l'entreprise qui souhaite obtenir une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation doit remplir le formulaire de demande et fournir tous les renseignements obligatoires nécessaires au traitement de la demande.

Les demandes transmises incomplètes (incluant les refus de répondre à une question ou à transmettre un document requis) ou ne répondant pas aux critères du programme seront rejetées dès la réception du formulaire.

Ceci inclut notamment l'obligation de fournir les informations ou documents suivants :

- La description détaillée du projet ainsi que son formulaire de demande d'aide financière dûment complété.
- Les états financiers des deux dernières années ou ses états financiers prévisionnels pour les entreprises en démarrage;
- Le plan d'affaire à l'exportation;
- Les offres de service et les partenariats, le cas échéant;
- Une preuve de la conformité au regard des exigences liées à la francisation, le cas échéant;
- Le formulaire « Identification du représentant du conseil d'administration et Consentement — validation des renseignements personnels » téléchargeable à partir du formulaire.
- Les règlements généraux, si l'entreprise est un OBNL ou une coopérative.
- Tout autre document requis selon la nature du projet:
 - Pour les projets d'embauche: une description du poste et le CV du candidat

Une entreprise opérant dans un secteur d'activité relevant d'un autre ministère doit utiliser en priorité les possibilités de financement spécifiques à ce ministère. Une entreprise peut toutefois être considérée comme admissible au présent programme, dans la mesure où son projet ne peut être appuyé financièrement, en tout ou en partie, par ce ministère. Une demande d'avis peut être transmise auprès du ministère concerné.

Si le projet est accepté, il fera l'objet d'une lettre d'offre ou d'une convention signée par les deux parties. À ce moment, l'entreprise devra débiter le projet au plus tard 3 mois suivant la signature de la convention d'aide. Toutefois, la date de début du projet doit être convenue en amont de la signature de la convention de subvention.

La durée de réalisation du projet ne peut excéder 18 mois, incluant la période d'embauche, à compter de la date de début du projet. Les dépenses concernant l'embauche doivent être engagées durant une période continue de 12 mois maximum. Les dépenses concernant les autres activités doivent aussi être engagées sur une période continue de 12 mois maximum. Ces deux périodes peuvent être décalées dans le temps.

Finalement, afin d'assurer la disponibilité des montants prévus à l'enveloppe budgétaire, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et Investissement Québec se réservent le droit de suspendre sans préavis le dépôt et l'analyse de demandes au programme.

J'ai lu et j'accepte les critères. ;

5. Remplissage du formulaire

a. Section Identification de l'entreprise

- Une entreprise apparentée/liée : Toute Entreprise qui, directement ou indirectement, contrôle celle-ci, est contrôlée par l'Entreprise, est contrôlée par la même personne ou le même groupe de personnes, ou, dans le cas d'un fonds, dont le(s) gestionnaire(s) est (sont) commun(s).

The screenshot shows the 'Identification de l'entreprise' section of a web form. At the top, there is a blue header with the Québec logo and the text 'Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie'. Below the header, a navigation bar indicates the current step: 'PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation'. A progress bar below the navigation bar shows the following steps: 'Identification de l'entreprise' (active), 'Portrait de l'entreprise', 'Objet de la demande', 'Détail des activités', 'Financement du projet', 'Retombées potentielles', 'Documents', 'Aperçu de la demande', and 'Déclaration'. Below the progress bar, there is a 'Numéro de référence' field and 'Enregistrer' and 'Suivant' buttons. A red asterisk indicates a mandatory field: '* Champ obligatoire'. The main form area is titled 'Renseignements sur l'entreprise' and contains the following fields: '* Est-ce que votre entreprise est apparentée à d'autres entreprises?' with a dropdown menu 'Sélectionner un choix'; 'Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)'; 'Nom légal de l'entreprise'; 'Autres noms'; 'Forme juridique'; '* Téléphone' (mandatory); 'Courriel'; and 'Site Web'. Below this section is another section titled 'Adresse du domicile au Registraire des entreprises (REQ)' with a warning: 'Si l'information est inexacte, veuillez modifier votre adresse au Registraire des entreprises du Québec ou dans la Zone entreprise.' This section contains fields for 'Adresse', 'Municipalité', 'Pays' (pre-filled with 'Canada'), 'Province' (pre-filled with 'Québec'), and 'Code postal'.

- La dernière version du formulaire de [consentement du programme PSCE](#) est téléchargeable dans le guide de présentation des demandes, dans ce guide et aussi à partir de votre demande ClicSÉCUR à cet endroit. Prendre note que le document doit être **signé** et **toutes les cases doivent être cochées** pour que celui-ci soit recevable.

Vous pourrez le joindre dans la section « Documents » plus loin dans le formulaire.

Renseignements sur les représentants de l'entreprise


Document obligatoire à compléter.

Le « Formulaire déclarations et consentements » est utilisé pour :

- Consentir à ce qu'IQ utilise, recueille et communique avec des tiers spécifiés, des renseignements afin d'effectuer les validations nécessaires à l'analyse de la demande.
- Confirmer l'absence de litige avec les instances gouvernementale municipales, provinciales et fédérales.
- Confirmer que les actionnaires, les associés, les dirigeants ou les administrateurs de l'Entreprise ne sont pas députés à l'Assemblée nationale, et ne sont pas employés d'Investissement Québec (« IQ ») ou de l'une de ses filiales.
- Confirmer qu'elle est exploitée conformément à toutes les lois environnementales et qu'aucune poursuite n'a été engagée (ou n'est appréhendée) et qu'aucun avis n'a été reçu en raison d'une prétendue violation des lois environnementales.
- Confirmer la véracité et l'exactitude des informations transmises.


Ce document doit être complété dans son intégralité, toutes les cases doivent être cochées et il doit obligatoirement être signé par la ou les administrateurs autorisés et/ou dirigeant autorisé. Le tout doit être téléversé à la section « Document » du formulaire électronique de demande d'aide financière. La présence de ce document est obligatoire à la transmission de la demande d'aide financière.

Seule la version téléchargeable ici ou dans le guide de présentation sera considérée admissible.

Télécharger le document maintenant: 

- Voici où se trouve la page dédiée au dépôt de documents complémentaires.

Vous pourrez y déposer le formulaire de consentement et tout autre document qui n'auraient pas été demandés tout au long de la complétion du formulaire, mais que vous jugez nécessaires pour justifier les différentes dépenses soumises dans votre projet.

Québec  Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise | Portrait de l'entreprise | Objet de la demande | Détail des activités | Financement du projet | Retombées potentielle | **Documents** | Aperçu de la demande | Déclaration

Numéro de référence Enregistrer Suivant >

- Le premier répondant signataire est la personne désignée par votre entreprise pour signer l'offre / convention. Celui-ci va être autorisé par le conseil d'administration à signer les documents à l'aide d'une résolution incluse dans la lettre d'offre.

Renseignements sur le premier répondant signataire autorisé de la lettre d'offre ⓘ

Note : Advenant l'octroi d'une aide financière, l'outil utilisé de signature électronique exigera une authentification à double facteur. Veuillez fournir un numéro de téléphone cellulaire valide.

* Titre de civilité	<input type="text"/>	* Titre de fonction	<input type="text"/>
* Prénom	<input type="text"/>	* Nom	<input type="text"/>
* Téléphone	<input type="text"/>	Poste	<input type="text"/>
* Téléphone cellulaire	<input type="text"/>		
* Courriel	<input type="text"/>		

- Si vous êtes une OBNL ou une coopérative, vous devez désigner un second répondant. Celui-ci va également être autorisé par votre organisation à signer l'offre ou la convention à l'aide d'une résolution incluse dans la lettre d'offre.

Renseignement sur le second répondant signataire autorisé de la lettre d'offre

Note : Advenant l'octroi d'une aide financière, l'outil utilisé de signature électronique exigera une authentification à double facteur. Veuillez fournir un numéro de téléphone cellulaire valide.

* Titre de civilité	<input type="text"/>	* Titre de fonction	<input type="text"/>
* Prénom	<input type="text"/>	* Nom	<input type="text"/>
* Téléphone	<input type="text"/>	Poste	<input type="text"/>
* Téléphone cellulaire	<input type="text"/>		

- Vous devez fournir les coordonnées du président ou du secrétaire du conseil d'administration, advenant l'octroi d'une aide financière, cette personne sera invitée à signer la résolution donnant l'autorisation au premier répondant, et au second répondant, le cas échéant, de signer la lettre/convention au nom de votre entreprise.

Renseignements sur le président ou le secrétaire du conseil d'administration inscrits au Registraire des entreprises du Québec pour la signature de la résolution

Note : Seul le président ou le secrétaire du conseil d'administration inscrit au Registraire des entreprises du Québec peut signer la résolution du conseil d'administration dans le cadre de l'aide financière.

Advenant l'octroi d'une aide financière, l'outil utilisé de signature électronique exigera une authentification à double facteur. Veuillez fournir un numéro de téléphone cellulaire valide.

* Titre de civilité	<input type="text"/>	* Titre de fonction	<input type="text"/>
* Prénom	<input type="text"/>	* Nom	<input type="text"/>
* Téléphone	<input type="text"/>	Poste	<input type="text"/>
* Téléphone cellulaire	<input type="text"/>		
* Courriel	<input type="text"/>		

- Le responsable du projet est la personne désignée **de votre entreprise** pour être l'interlocuteur auprès du conseiller d'Investissement Québec et il est responsable de soumettre toute demande de remboursement. **Tout changement de responsable de projet doit être communiqué à Investissement Québec.**

Renseignements sur le responsable du projet

Cochez cette case pour modifier les renseignements du responsable du projet s'il est différent du répondant signataire.

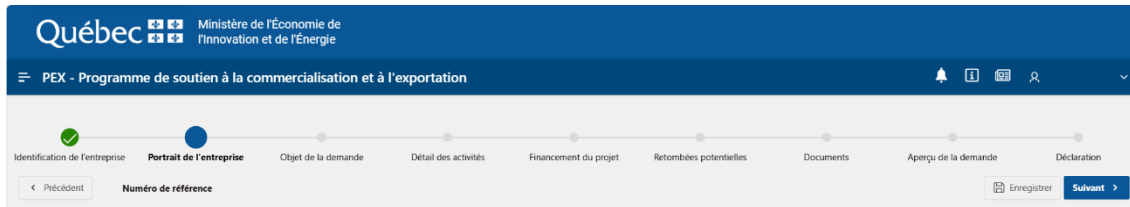
* Titre de civilité	Madame	* Titre de fonction	RE
* Prénom		* Nom	
* Téléphone	555-555-5555	Poste	
* Téléphone cellulaire	444-444-4444		
* Courriel	PREMIER.SIGNATAIRE@ENTREPRISE.COM		

Adresse de correspondance du responsable du projet

Si le responsable du projet est situé dans un établissement autre que le domicile au REQ, saisissez l'adresse de correspondance ci-dessous.

* Adresse			
* Municipalité		* Province	Québe
* Pays	Canada	* Code postal	

b. Section Portrait de l'entreprise



- La date de constitution, la date d'entrée en activité et le code d'activité économique inscrits proviennent du Registre des entreprises du Québec (REQ). Si l'information est inexacte, veuillez la mettre à jour auprès du REQ ou dans la Zone entreprise.

Activités économiques ⓘ

Code d'activité économique	Description

* Champ obligatoire

Portrait de l'entreprise ⓘ

Date de constitution

Date d'entrée en activité

- Vous pouvez ajouter et supprimer les codes SCIAN. Veuillez indiquer le ou les codes SCIAN (6 chiffres) principaux décrivant les principales activités économiques de l'entreprise.
- Vous devez indiquer parmi les SCIAN sélectionnés lequel représente le secteur principal d'activité de l'entreprise.

* Secteurs d'activité ⓘ

+ Ajouter un code SCIAN ⓘ

Ajouter un code SCIAN

Vous devez indiquer au moins un secteur d'activité de votre entreprise correspondant à un code SCIAN à 6 chiffres. Vous pouvez supprimer un ou plusieurs secteurs déjà attribués à votre entreprise si vous le jugez pertinent. Pour plus d'information : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553

Code SCIAN ↑	Description	
		🗑️

rangée(s) 1 - 1 de 1

Produits et services

* Décrivez brièvement vos produits et services.

Nombre d'employés au Québec

* Nombre total d'employés ?

* Affectés à la production ?

* Affectés à l'administration ?

* Votre entreprise a-t-elle maintenu un effectif d'au moins 25 personnes pendant six mois consécutifs ou plus au cours de la dernière année ? OUI/NON

* Parmi ceux qui sont affectés à la production, spécifiez combien sont affectés à la recherche et développement.

* Parmi ceux qui sont affectés à l'administration, spécifiez combien sont affectés à l'exportation. ?

- Les entreprises qui ont maintenu un effectif de 25 personnes ou plus pendant au moins six mois consécutifs au cours de la dernière année doivent obligatoirement téléverser une preuve de conformité **valide**, en vertu de la Charte de la langue française.

Données financières

Les données financières serviront à analyser la situation financière de votre entreprise afin d'apprécier le caractère incitatif de l'aide accordée. Investissement Québec vous demande de joindre une copie de vos états financiers annuels (minimalement un « mission de compilation ») des deux dernières années. Le chiffre d'affaires à déclarer doit être tiré de ces documents.

Pour les entreprises en démarrage, veuillez fournir un bilan et un état des résultats récents ainsi que des états financiers prévisionnels complets (bilan, résultats, flux de trésorerie) couvrant une période de deux ans.

* Date de début d'année financière ?

* Date de fin d'année financière ?

* Chiffre d'affaires total CAD ?

- Le chiffre d'affaires à inscrire doit provenir de vos plus récents états financiers annuels disponibles (au minimum une mission de compilation). Il doit correspondre au montant total des ventes de biens et/ou de services de l'entreprise, avant déduction des dépenses, comme indiqué dans les états financiers fournis.


À exclure du chiffre d'affaires :

- les subventions, aides financières et dons;
- les revenus financiers (ex. : intérêts, revenus de placements);
- les revenus exceptionnels ou non récurrents;
- les taxes de vente.

Le chiffre d'affaires doit refléter uniquement les revenus provenant des activités principales de l'entreprise du Québec. Dans le cas d'une filiale d'une entreprise étrangère ou d'un regroupement d'entreprises, le chiffre d'affaires à considérer est celui de l'entité demanderesse, et non celui du groupe.

États financiers précédents

Fournissez les états financiers annuels des deux dernières années. Si les états financiers annuels de la dernière année présentent les données financières complètes des deux dernières années, ce document est satisfaisant.

États financiers	Nom du fichier	
* Derniers états financiers	-	

Chiffre d'affaires hors Québec ⓘ

Parmi les choix ci-dessous, sélectionnez les territoires sur lesquels vous faites affaire et indiquez le chiffre d'affaires correspondant.

- Vous devez fournir les états financiers annuels (**au minimum une mission de compilation**) des deux dernières années disponibles. Le chiffre d'affaires déclaré précédemment doit provenir de ce document.
- Si vous avez déjà un dossier chez Investissement Québec, il se peut que certains territoires soient présélectionnés.

Hors Québec

Canada (hors Québec)

Hors Québec

Canada (hors Québec)

* Chiffre d'affaires Canada (hors Québec)

+ Ajouter une province

Précisez les provinces

Aucun élément disponible.

États-Unis

États-Unis

États-Unis

États-Unis

* Chiffre d'affaires aux États-Unis

+ Ajouter un État

Précisez les États

Aucun élément disponible.

Amérique latine et Antilles

Amérique latine et Antilles

* Chiffre d'affaires Amérique latine et Antilles

Précisez les pays

+ Ajouter un pays

Aucun élément disponible.

Europe

Europe

Afrique

Afrique

Moyen-Orient

Moyen-Orient

Asie

Asie

Océanie

Océanie

Chiffre d'affaires total hors Québec 0,00

- Le chiffre d'affaires hors Québec doit être inclus dans le chiffre d'affaires total de l'entreprise.

c. Section Objet de la demande

Objet de la demande

Le Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation soutient la réalisation d'un **projet** visant la préparation des entreprises à l'exportation, le renforcement de leur capacité à exporter ainsi que la consolidation et la diversification de leurs marchés hors Québec.

Un projet d'entreprise est composé d'**activités**.

Chaque activité doit être en cohérence avec le plan d'affaire de l'entreprise et doit être définie au moment du dépôt de la demande (dépenses, fournisseurs, etc.).

Les activités ne doivent pas constituer des activités récurrentes pour l'entreprise

- Pour connaître le contenu minimal nécessaire dans le « **Plan d'affaires à l'exportation** » consulter l'annexe B du [Guide de présentation](#) des demandes.
- Une activité est récurrente lorsqu'elle est réalisée de façon répétitive sur le même marché.
- La date de fin de projet est la date à laquelle les activités liées à votre projet doivent prendre fin. Un maximum de douze mois peut s'écouler entre la date de début du projet et cette date.

Chaque dépense incluse à la demande doit être obligatoirement accompagnée d'une pièce justificative (offre de services si présence d'honoraires professionnels ou de toute autre pièce justificative valide), afin de permettre d'analyser sa pertinence et son admissibilité.

Consulter la trousse client pour plus de détails quant aux activités admissibles et autres conditions.

Toutes les activités d'exportation faisant l'objet de la présente demande devront être réalisées sur une période maximale et continue de douze mois. Les dépenses liées directement à la réalisation de ces activités devront être engagées après la date de transmission de la demande à Investissement Québec pour être considérées comme admissibles (à l'exception des frais liés à la participation à une exposition, qui peuvent avoir été engagés avant, dans la mesure où l'événement commercial aura lieu durant la période de réalisation de projet).

igées

* Date de début du projet

* Date de fin du projet

* Décrivez brièvement votre projet à l'exportation ainsi que les objectifs.
(Ex.: prospection de clients ou de marchés, développement d'un réseau de distribution)

Décrivez en quoi votre projet peut être qualifié d'écoresponsable.

* De quelles ressources et expertises disposez-vous pour mener à terme votre projet?
(Ex.: situation financière, expertise, capacité de production, produits prêts pour l'exportation, certifications obtenues)

* En quoi l'aide financière d'Investissement Québec aura-t-elle une influence déterminante sur la réalisation de votre projet?

* Êtes-vous en lien avec un ou plusieurs organismes de soutien à l'exportation ou au développement de marchés ?

i. Sélection des activités

- Veillez à ce que vos dépenses soient **directement liées** aux pays et territoires admissibles pour la période d'ouverture, conformément au calendrier disponible dans l'Annexe D du [Guide de présentation](#) des demandes.
- Il est possible de sélectionner des activités dans le bloc 1, le bloc 2 ou les deux à la fois. Il est cependant obligatoire de sélectionner au minimum une activité tous blocs confondus.

Bloc 1 - Activités générales

Sélectionnez les activités pour lesquelles vous souhaitez obtenir de l'aide financière, le cas échéant. À la page suivante, vous aurez à donner des précisions sur vos dépenses estimées reliées à ces activités.

Il est de votre responsabilité de sélectionner le type d'activités adéquat. Si l'activité choisie n'est pas en lien avec les détails présentés, Investissement Québec pourrait ne pas la retenir.

<input type="checkbox"/>	Elaboration d'un diagnostic, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie visant l'exportation ⓘ
<input type="checkbox"/>	Acquisition de connaissances en développement de marchés hors Québec (accompagnement) ⓘ
<input type="checkbox"/>	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing, incluant numérique, pour les marchés étrangers ⓘ
<input type="checkbox"/>	Obtention d'une homologation, d'une conformité ou d'une certification, incluant une certification environnementale, répondant aux exigences d'un marché hors Québec ⓘ

- Pour chaque marché géographique, il faut décrire les activités du bloc 2 directement liées.
- L'entreprise peut sélectionner jusqu'à trois (3) marchés géographiques, mais ces derniers peuvent comprendre plusieurs pays.

Bloc 2 - Activités directement liées à un marché géographique

Durant la période d'ouverture du programme, la sélection des marchés géographiques est restreinte aux territoires et pays admissibles. Pour plus de détails, veuillez consulter le [site internet](#).

Définition d'un marché géographique : Pour ce formulaire, un marché géographique comprend un territoire (ex: Amérique du Nord) et un pays spécifique (ex: Canada).

Nombre de marchés : Dans un contexte où plusieurs territoires seraient admissibles, le formulaire permet de sélectionner un maximum de trois marchés.

Marchés géographiques visés par le projet

+ Ajouter un marché géographique ⓘ

Pour afficher les détails relatifs à chacun des marchés, cliquez sur le nom du territoire.

Aucun élément disponible.

Ajouter un pays [X]

Pays

* **Territoire visé** Sélectionner un territoire ▾

Pays Choisir ▾

Fermer [Enregistrer]

Territoires	Pays		
Marché 1 - Amérique du Nord	Canada		

- Dans le Bloc 2, vous devez identifier le ou les secteurs d'activité de la clientèle visée par votre projet.

* Secteur(s) de la clientèle visée
+ Ajouter un secteur ⓘ

Aucun élément disponible.

Ajouter un secteur
✕

Choisissez un ou plusieurs secteurs de marché, en ordre décroissant d'importance par rapport au projet pour lequel vous faites votre demande d'aide.

*** Qu'est-ce qui justifie ce choix de marché géographique pour votre entreprise?
(Ex.: besoins des clients visés, avantages comparatifs de vos produits et services)**

*** Quelle est votre évaluation de la concurrence étrangère sur ce marché?
(Ex.: niveau et type de concurrence, éléments distinctifs par rapport à la concurrence)**

*** Quel est le profil des clients ou des partenaires visés? Si vous les avez déjà désignés, précisez.**

- Par la suite, vous devrez sélectionner toutes les activités pour lesquelles vous souhaitez soumettre des dépenses.

Sélectionnez les activités pour lesquelles vous souhaitez soumettre des dépenses.

Il est de votre responsabilité de sélectionner le type d'activités adéquat. Si l'activité choisie n'est pas en lien avec les détails présentés, Investissement Québec pourrait ne pas la retenir.

	Activités *
<input type="checkbox"/>	Embauche d'une représentante ou d'un représentant commercial sur un marché hors Québec ⓘ
<input type="checkbox"/>	Exposition à un événement commercial hors Québec ⓘ
<input type="checkbox"/>	Réalisation d'une étude d'un marché hors Québec ⓘ

d. Détail des activités

Québec Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise Portrait de l'entreprise Objet de la demande **Détail des activités** Financement du projet Retombées potentielles Documents Aperçu de la demande Déclaration

← Précédent Numéro de référence Enregistrer Suivant >

- Le montant **maximal** de dépenses admissibles pour les **frais d'honoraires** dans l'ensemble des activités est de 25 000 \$ **par demande**, toutes catégories de dépenses confondues.

* **Champ obligatoire**

Bloc 1 - Activités générales

i.Élaboration d'un diagnostic, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie visant l'exportation

Élaboration d'un diagnostic, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie visant l'exportation

Élaboration, par des ressources externes à l'entreprise, d'un diagnostic à l'exportation évaluant le potentiel à l'exportation de l'entreprise ou d'un plan d'affaires international ou d'une stratégie définissant les actions en vue de consolider ou diversifier ses marchés hors Québec.

Dépenses admissibles Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.

Précisions : Pour l'ensemble des activités visées par la présente demande, le montant maximal cumulatif des frais d'honoraires professionnels admissibles, toutes catégories d'activités confondues, est limité à 25 000 \$. Ce plafond s'applique à l'ensemble de la demande et ne peut en aucun cas être interprété comme s'appliquant distinctement par activité ou par catégorie d'activités. Ce montant exclut le salaire versé sous forme d'honoraires liés à l'embauche d'un représentant des ventes pour un marché hors Québec.

* Honoraires prévus CAD ⓘ

* Nom des fournisseurs de services

Seules les dépenses admissibles appuyées par une offre de services ou une pièce justificative valide pourront être retenues lors de l'analyse. Joindre l'ensemble des offres de services ou pièces justificatives correspondant aux montants inscrits

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs + Ajc+ Ajouter un document

Aucun élément disponible.

ii.Acquisition de connaissances en développement de marchés hors Québec (accompagnement)

Acquisition de connaissances en développement de marchés hors Québec (accompagnement)

Acquisition de connaissances en développement des marchés par un employé, grâce à l'accompagnement de ressources externes à l'entreprise, afin de lui permettre notamment d'évaluer le potentiel commercial, la clientèle prioritaire et les barrières à l'entrée, ainsi que de comprendre les pratiques d'affaires et de favoriser la mise en place ou le développement de réseaux d'affaires.

Dépenses admissibles Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.

Précisions : Pour l'ensemble des activités visées par la présente demande, le montant maximal cumulatif des frais d'honoraires professionnels admissibles, toutes catégories d'activités confondues, est limité à 25 000 \$. Ce plafond s'applique à l'ensemble de la demande et ne peut en aucun cas être interprété comme s'appliquant distinctement par activité ou par catégorie d'activités. Ce montant exclut le salaire versé sous forme d'honoraires liés à l'embauche d'un représentant des ventes pour un marché hors Québec.

* Principaux besoins de connaissances en développement de marchés



- Les principaux besoins de connaissances en développement de marchés : l'accompagnement doit permettre à l'entrepreneur, pour les marchés hors Québec, d'évaluer le potentiel commercial, la clientèle prioritaire et les barrières à l'entrée, de comprendre les pratiques d'affaires et de favoriser la mise en place ou le développement de réseaux d'affaires.

* Honoraires prévus

CAD ?

* Nom des fournisseurs de services

Seules les dépenses admissibles des offres de services soumises pourront être retenues lors de l'analyse.

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs

+ Ajouter l'offre de services

Aucun élément disponible.

iii.Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing, dont une stratégie numérique, pour les marchés étrangers

Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing, incluant numérique, pour les marchés étrangers

Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing pour les marchés étrangers, incluant le développement d'outils promotionnels numériques et la publicité, avec le soutien de ressources externes à l'entreprise.

Dépenses admissibles Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.
Publicité, publication dans les médias sociaux, envoi d'infolettres et référencement.

Précisions : Pour l'ensemble des activités visées par la présente demande, le montant maximal cumulatif des frais d'honoraires professionnels admissibles, toutes catégories d'activités confondues, est limité à 25 000 \$. Ce plafond s'applique à l'ensemble de la demande et ne peut en aucun cas être interprété comme s'appliquant distinctement par activité ou par catégorie d'activités. Ce montant exclut le salaire versé sous forme d'honoraires liés à l'embauche d'un représentant des ventes pour un marché hors Québec.

* Honoraires prévus CAD ⓘ

* Nom des fournisseurs de services

* Coûts de publicité, de publications dans les médias sociaux, d'envoi d'infolettres et référencement CAD

Seules les dépenses admissibles des offres de services soumises pourront être retenues lors de l'analyse.

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs + Ajouter un document ⓘ

Aucun élément disponible.

Si vous n'avez aucune dépense prévue à inscrire dans le champ « Coûts de publicité, de publications dans les médias sociaux, d'envoi d'infolettres et de référencement » ou « Honoraires prévus », inscrire « 0 » \$. Cependant, pour pouvoir soumettre l'activité, le total des deux champs monétaires doit être supérieur à 0 \$.

Le montant maximal de dépenses admissibles pour les frais de publicité, de publications dans les médias sociaux, d'envoi d'infolettres et de référencement (ex. : Google Ads) est de 10 000 \$ par demande. Prendre note que si ces frais sont présentés sous forme d'honoraires, ils seront considérés dans le maximum d'honoraires.

Le bouton « + Ajouter un document » permet de joindre toutes pièces justificatives (offre de services ou autre) permettant de justifier le montant des dépenses admissibles demandées pour les frais de publicité, de publications dans les médias sociaux, d'envoi d'infolettres et de référencement et les honoraires.

Chaque montant inscrit doit être justifié par un document. Référez-vous à l'Annexe C du Guide de présentation des demandes pour plus de détails sur les documents obligatoires.

iv. Obtention d'une homologation, d'une conformité ou d'une certification, dont toute certification environnementale, répondant aux exigences d'un marché hors Québec

Obtention d'une homologation, d'une conformité ou d'une certification, incluant une certification environnementale, répondant aux exigences d'un marché hors Québec

Délivrance à l'entreprise ou pour ses produits et services, d'une homologation, d'une conformité ou d'une certification, incluant une certification environnementale, répondant aux exigences d'un marché hors Québec, y incluant les essais de mise au point et les évaluations nécessaires à l'obtention de ces exigences.

Dépenses admissibles Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.
Tests et analyses incluant, le cas échéant, le transport des produits.
Frais d'achat de documents normatifs.

Précisions : Pour l'ensemble des activités visées par la présente demande, le montant maximal cumulatif des frais d'honoraires professionnels admissibles, toutes catégories d'activités confondues, est limité à 25 000 \$. Ce plafond s'applique à l'ensemble de la demande et ne peut en aucun cas être interprété comme s'appliquant distinctement par activité ou par catégorie d'activités. Ce montant exclut le salaire versé sous forme d'honoraires liés à l'embauche d'un représentant des ventes pour un marché hors Québec.

* Homologation, conformité ou certification visée

* Coûts de tests et d'analyses CAD

* Honoraires prévus CAD ⓘ

* Nom des fournisseurs de services

* Frais d'achat de documents normatifs CAD

Seules les dépenses admissibles des offres de services soumises pourront être retenues lors de l'analyse.

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs + Ajouter un document ⓘ

Aucun élément disponible.

- Si vous n'avez aucune dépense prévue à inscrire dans les champs « Coûts de tests et d'analyse » ou « Frais d'achat de documents normatifs », inscrire « 0 » \$.
 - Prendre note que si les « frais homologation, conformité ou certification visée » ou « Coûts de tests et d'analyses » sont présentés sous forme d'honoraires, ils seront considérés dans le **maximum d'honoraires**.
 - Le bouton « + Ajouter un document » permet de joindre toutes pièces justificatives (offre de services ou autre) permettant de justifier le montant des dépenses admissibles demandées pour les frais de tests et les honoraires.
 - Chaque montant inscrit doit être justifié par un document. Référez-vous à l'Annexe C du Guide de présentation des demandes pour plus de détails sur les documents requis.
-
- Si vous ne trouvez pas l'activité que vous recherchez ou si votre activité ne se trouve pas dans le bon marché, vous devez revenir à la section « Objet de la demande » pour faire les modifications.

Bloc 2 - Activités directement liées à un marché géographique

Marché 1 - Amérique du Nord, Canada

v.Embauche d'une représentante ou d'un représentant commercial sur un marché hors Québec

Embauche d'une représentante ou d'un représentant commercial sur un marché hors Québec

Embauche ou contrat par honoraires d'un employé dont les tâches viseront, exclusivement ou en majeure partie, le développement des ventes sur un marché hors Québec.

Dépenses admissibles Salaire de base sur 52 semaines d'un employé d'une entreprise québécoise ou d'une filiale à l'étranger détenue à plus de 50 % par une entreprise québécoise, sans les avantages sociaux.
Honoraires sur 52 semaines lorsqu'il s'agit d'un représentant situé à l'étranger et qui paye ses taxes à l'étranger.

Précisions Aide limitée à 45 000 \$ sur une période maximale continue de 52 semaines. Limite d'une embauche pour la durée du programme dans le cadre de ce volet.

+ Ajouter un représentant

Nom du candidat	Type de document	Titre du poste	Description des tâches	Date d'entrée en fonction prévue	Salaire de base annuel
Aucun élément disponible.					

- Vous devez joindre le **CV du candidat** et la **description de poste complète**.

Ajouter un représentant des ventes ✕

* **Titre du poste à combler**

* **Nom du candidat**

* **Le candidat a-t-il déjà été à l'emploi de l'entreprise, de son siège social, ou de l'une de ses filiales à titre d'employé, de stagiaire ou de consultant ?**

Non Oui

* **Date d'entrée en fonction prévue**

 📅

* **Salaire de base ou honoraires annuels**

* **Joignez son curriculum vitae et la description de poste**

Choisir un fichier

Nom du candidat	Type de document	Titre du poste	Description des tâches	Date d'entrée en fonction prévue	Salaire de base annuel		
	Curriculum vitae - Représentant						

vi. Exposition à un événement commercial hors Québec

- Pour être admissibles, les expositions doivent avoir lieu directement dans un pays ou un territoire admissible.

Exposition à un événement commercial hors Québec

Présentation des produits et services de l'entreprise dans un espace d'exposition lors d'un événement commercial se déroulant à l'extérieur du Québec et, le cas échéant, avec le soutien de ressources externes de l'entreprise.

Dépenses admissibles Location d'un espace d'exposition, d'un bureau ou d'un local hors Québec.
Transport de marchandises, d'expédition d'échantillons et de matériel promotionnel.
Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.
Inscription et laissez-passer à l'événement.

Précisions : Pour l'ensemble des activités visées par la présente demande, le montant maximal cumulatif des frais d'honoraires professionnels admissibles, toutes catégories d'activités confondues, est limité à 25 000 \$. Ce plafond s'applique à l'ensemble de la demande et ne peut en aucun cas être interprété comme s'appliquant distinctement par activité ou par catégorie d'activités. Ce montant exclut le salaire versé sous forme d'honoraires liés à l'embauche d'un représentant des ventes pour un marché hors Québec.

Nom de l'événement commercial	Date de début	Date de fin	+ Ajouter un salon
Aucun élément disponible.			

Choisir un salon commercial

Ajouter un salon commercial

* Nom de l'événement commercial

* Date de début

* Date de fin

Fermer Enregistrer

Nom de l'événement commercial	Date de début	Date de fin	+ Ajouter un salon
ÉVÈNEMENT 1	AAAA-MM-JJ	AAAA-MM-JJ	
ÉVÈNEMENT 2	AAAA-MM-JJ	AAAA-MM-JJ	

- Si plusieurs événements sont inscrits, il faut cliquer sur le nom de chaque événement pour ajouter le détail des coûts.

Nom de l'événement commercial	Date de début	Date de fin	
ÉVÉNEMENT			

ÉVÉNEMENT

* Site Internet de l'événement commercial

* Participation antérieure à titre d'exposant

* Coûts d'inscription, de laissez-passer et de location d'espace d'exposition, d'un bureau ou d'un local CAD

* Coûts de transport (marchandises, échantillons et matériel promotionnel) CAD

* Honoraires prévus CAD

* Autres coûts CAD

* Nom des fournisseurs de services

Seules les dépenses admissibles des offres de services soumises pourront être retenues lors de l'analyse.

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs

Nom du fichier	Type de document
Aucun élément disponible.	

- Si vous n'avez aucune dépense prévue à inscrire dans les champs « Honoraires prévus », « Coûts de transport » ou « Plateforme de maillage d'affaires », inscrire « 0 » \$.
- Si aucune dépense n'est prévue pour « Honoraires prévus », « Coûts de transport » ou « Plateforme de maillage d'affaires », inscrire « Aucun fournisseur » dans le champ « Nom des fournisseurs de services ».
- Il est obligatoire de joindre une pièce justificative par exposition (offre de services ou autre) pour justifier l'ensemble des dépenses demandés.

*Frais d'accès à une plateforme de maillage d'affaires

vii. Réalisation d'une étude d'un marché hors Québec

Réalisation d'une étude d'un marché hors Québec

Recherche d'informations sur le marché avec le recours d'études de marché, de bases de données ou de services de ressources externes à l'entreprise.

Dépenses admissibles Honoraires excluant toute dépense de déplacement et de séjour.
Frais d'achat d'études de marché ou d'accès à des banques de données.

Précisions Pour l'ensemble des activités soumises au sein du présent projet (demande), le montant maximal des frais d'honoraires professionnels pouvant être retenu lors de l'analyse par Investissement Québec est de 25 000 \$. Ce maximum exclut le salaire sous forme d'honoraires lié à l'embauche d'un représentant des ventes sur un marché hors Québec.

* Honoraires prévus CAD ⓘ

* Nom des fournisseurs de services

* Dépenses pour des études de marché et l'accès à des bases de données CAD ⓘ

Seules les dépenses admissibles des offres de services soumises pourront être retenues lors de l'analyse.

* Joindre l'ensemble des offres de services des fournisseurs + Ajouter un document

Nom du fichier	Type de document
Aucun élément disponible.	

- Si vous n'avez aucune dépense à inscrire dans le champ « Honoraires prévus » ou « Dépenses pour des études de marché et l'accès à des bases de données », inscrire « 0 » \$. Cependant, pour pouvoir soumettre l'activité, le total des deux champs monétaires doit être supérieur à 0 \$.
- Prendre note que si les « dépenses pour des études de marché » sont présentés sous forme d'honoraires, ils seront considérés dans le **maximum d'honoraires**.

e. Section Financement du projet

Le calcul du cumul des aides financières gouvernementales ne doit pas dépasser 65 % des dépenses admissibles. Référez-vous à la section 7 du Guide de présentation des demandes pour plus de détails.

Québec Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise Portrait de l'entreprise Objet de la demande Détail des activités **Financement du projet** Retombées potentielles Documents Aperçu de la demande Déclaration

< Précédent Numéro de référence Enregistrer **Suivant** >

* Champ obligatoire

Financement du projet

Dépenses totales soumises à la section « Détail des activités » 0,00 \$

* Prévoyez-vous de financer ce projet par l'entremise d'autres sources publiques que le présent programme? Sélectionner un choix ⓘ

Prévoyez-vous de financer ce projet par l'entremise d'autres sources publiques que le présent programme?

Un financement est considéré comme étant de source publique lorsqu'il provient des gouvernements fédéral, provincial ou encore municipal.

* Prévoyez-vous de financer ce projet par l'entremise d'autres sources publiques que le présent programme?

Sources publiques de financement

+ Ajouter une source de financement

Total des montants des sources publiques de financement



Source publique de financement



* Source publique de financement

* Nom de la source ou du programme

* Type de financement

* Montant (CAD)

Financement confirmé


Fermer

Enregistrer

Source publique de financement	Nom de la source ou du programme	Type de financement	Montant (CAD)	Financement confirmé		
Autres sources publiques (Ville, MRC ou équivalent)	AUTRES	Subvention	25 000,00	<input checked="" type="checkbox"/>		

Total des montants des sources publiques de financement 25 000,00 \$

f. Section Retombées potentielles

Québec  Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise Portrait de l'entreprise Objet de la demande Détail des activités Financement du projet **Retombées potentielles** Documents Aperçu de la demande Déclaration

← Précédent Numéro de référence Enregistrer **Suivant** >

Retombées potentielles

Décrivez au mieux les retombées potentielles du projet. Si possible, reliez les retombées aux diverses activités liées au projet. Investissement Québec favorise les projets pouvant avoir une incidence positive sur la croissance de l'entreprise ainsi que sur l'économie québécoise.

* Pourcentage estimé de la croissance du chiffre d'affaires %

* Justificatif

* Estimation des nouvelles ventes liées aux exportations à la suite de la réalisation du projet CAD

* Justificatif

* Nombre d'emplois maintenus

* Justificatif

* Nombre d'emplois créés

* Justificatif

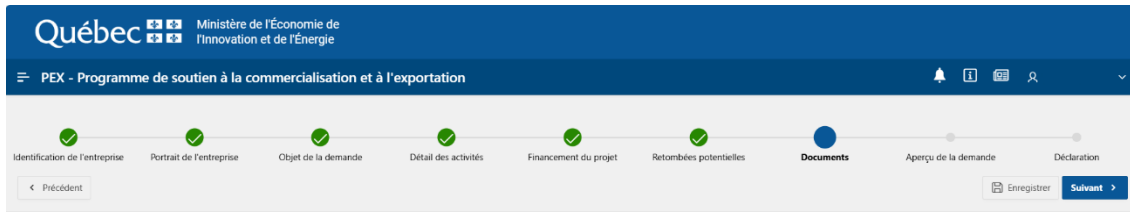
* Valeur des investissements à venir au sein de l'entreprise à la suite de la réalisation du projet CAD

* Justificatif

* Valeur des approvisionnements auprès de fournisseurs au Québec CAD

* Justificatif

g. Section Documents



- Pour connaître le contenu minimal nécessaire dans le « **Plan d'affaires à l'exportation** » consulter l'annexe B du [Guide de présentation](#) des demandes.
- Le formulaire de [consentement du programme PSCE](#) est téléchargeable dans le guide de présentation des demandes, dans le présent guide et à partir de votre demande ClicSÉCUR. Prendre note que le document doit être **signé** et que **toutes les cases doivent être cochées** pour que celui-ci soit recevable. À chaque dépôt d'une demande chez IQ, vous devez compléter et signer la plus récente version du consentement qui se trouve dans les documents à joindre. Il s'agit d'un **document obligatoire**.

Types de documents

Les documents obligatoires peuvent varier en fonction de la situation de l'entreprise et du projet. Il est de la responsabilité de l'entreprise de s'informer des documents à fournir selon sa situation. Pour plus de détails, veuillez consulter le Guide de présentation des demandes.

Documents obligatoires

- ✗ Document « Plan d'affaires à l'exportation »
- ✗ Formulaire « Consentement - validation des renseignements personnels »

- Selon le nombre d'employés inscrit au champ de la section Portrait de l'entreprise

✗ **Certificat de francisation ou équivalent**
Certification de francisation, si l'entreprise compte, au Québec, 25 employés ou plus depuis au moins 6 mois. Si l'entreprise ne détient pas encore son certificat, joindre l'un des documents valides et émis par l'OQLF suivants: attestation d'inscription à l'OQLF, accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique ou une attestation valide d'appréciation du programme.

Documents obligatoires additionnels, si la situation s'applique

- ✗ **Autre document**
Tout autre document jugé pertinent.

Liste des fichiers

Si l'un des documents obligatoires est absent, vous ne pourrez transmettre votre formulaire. Nous vous invitons à consulter la Trousse client pour connaître les critères de conformité relatifs à ces documents. La réception d'un document non conforme pourrait entraîner le refus de la demande sur réception du formulaire.

Déposez des fichiers
ici ou cliquez pour
téléverser

Aucun fichier n'est associé à la demande

Nom du fichier	Type du document		
TEST - Plan d'affaires.docx	<input type="text"/>		
TEST.docx	Certificat de francisation ou équivalent		
TEST - Consentement.docx	Document « Plan du projet et stratégie à l'exportation »		
TEST - OQLF.docx	Formulaire « Consentement - validation des renseignements personnels »		
	Autre document		

1 - 4

- Il faut sélectionner un type de document pour chaque fichier déposé.
- On peut sélectionner le même type de document plus d'une fois.

Documents obligatoires	
✓	Certificat de francisation ou équivalent Certification de francisation, si l'entreprise compte, au Québec, 25 employés ou plus depuis au moins 6 mois. Si l'entreprise ne détient pas encore son certificat, joindre l'un des documents valides et émis par l'OQLF suivants: attestation d'inscription à l'OQLF, accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique ou une attestation valide d'appréciation du programme.
✗	Document « Plan du projet et stratégie à l'exportation » Le gabarit est téléchargeable à partir de la Trousse client .
✓	Formulaire « Consentement - validation des renseignements personnels » Formulaire « Consentement - validation des renseignements personnels ».

- Le crochet vert indique qu'au moins un fichier pour ce type de document a été déposé.
- Le « X » rouge indique qu'aucun fichier n'a été déposé pour ce type de document.
- Si un « X » rouge est présent pour un document de la section Documents obligatoires, la soumission du formulaire sera impossible.

h. Section Aperçu de la demande

Québec Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise Portrait de l'entreprise Objet de la demande Détail des activités Financement du projet Retombées potentielles Documents Aperçu de la demande Déclaration

Numéro de référence

Champ obligatoire

Aperçu

Le bouton ci-dessous vous permet de générer un document au format PDF contenant les informations liées à votre demande. Une fois le fichier PDF généré par le système, vous pourrez l'ouvrir ou encore le sauvegarder directement à l'emplacement de votre choix, en fonction des choix offerts par votre navigateur Web.

Aperçu

- Pour réviser votre demande avant de transmettre, vous pouvez télécharger l'aperçu et l'enregistrer dans vos dossiers.

i. Section Déclaration

Québec Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

PEX - Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation

Identification de l'entreprise Portrait de l'entreprise Objet de la demande Détail des activités Financement du projet Retombées potentielles Documents Aperçu de la demande Déclaration

Numéro de référence

Champ obligatoire

Déclaration

Je, _____, confirme que les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques, et m'engage à fournir aux représentants d'Investissement Québec toute l'information nécessaire à l'analyse du projet.

Je comprends que la transmission de la présente demande d'aide n'entraîne pas automatiquement son acceptation. Par ailleurs, je déclare ne pas être au courant de comportements d'ordre éthique de principaux dirigeants de notre entreprise qui pourraient ternir l'image d'intégrité et de probité d'Investissement Québec.

Je comprends également que les dépenses liées directement à la réalisation des activités admissibles et engagées avant la date de transmission de la présente demande à Investissement Québec ne pourront être considérées comme admissibles pour le calcul du montant de l'aide financière.

Si ma demande d'aide financière est acceptée, je m'engage à remplir les fiches de résultats nécessaires à l'analyse des retombées du programme visé et tous les documents permettant d'évaluer celui-ci.

En tant que représentant(e) ou mandataire autorisé(e) de l'entreprise requérante, je représente et garantis à Investissement Québec que l'entreprise requérante a obtenu, conformément à la loi, tous les consentements requis des personnes concernées par les renseignements personnels divulgués dans le cadre ou en lien avec cette demande et qui sont nécessaires afin qu'Investissement Québec puisse les utiliser, les communiquer à ses fournisseurs de services, à ses partenaires si nécessaire, au Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie, les transférer hors Québec si applicable, le tout, aux fins de traiter la demande de l'entreprise requérante et d'évaluer sa conformité aux critères d'admissibilité du programme PSCE et afin qu'Investissement Québec puisse offrir d'autres de ses services à l'entreprise requérante.

J'ai lu et accepte les termes et conditions

Soumettre la demande

cse-accp.economie.gouv.qc.ca indique

Vous êtes sur le point de soumettre la demande pour son traitement. Une fois que la demande a été soumise, elle n'est plus modifiable. Voulez-vous continuer?

OK Annuler

- Vous pourrez avoir accès à votre demande après transmission, en consultant la liste des demandes.